

07/08/2023

Dossier de presse

Enquêtes

Départs de la Nouvelle-Calédonie Situation des professionnels de santé

Contact presse :

Sidonie Ganatchian, Directrice communication et marketing CCI-NC

s.ganatchian@cci.nc

+(687) 24 31 48

La Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC) et la Fédération des Professionnels Libéraux de Santé (FPLS) rendent publiques deux enquêtes :

- **Une enquête sur les causes de départ de la Nouvelle-Calédonie (avril 2023).**
- **Une étude réalisée auprès des professionnels de santé (septembre 2022).**

La Fédération des Professionnels Libéraux de Santé (FPLS) est un groupement de professionnels exerçant dans le domaine de la santé, qui a comme objectif premier de s'imposer comme une force de réflexion et de proposition sur les enjeux de la santé d'aujourd'hui et de demain. La FPLS a souhaité s'engager dans une démarche d'étude dans le but de faire le point sur l'état de la santé en Nouvelle-Calédonie, l'état d'esprit des professionnels et l'attractivité du territoire.

La Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC) représente et défend les intérêts de ses quelques 15 000 ressortissants : professionnels du commerce, des services et de l'industrie. Dans sa mission de favoriser le développement économique du territoire, elle a voulu objectiver les raisons de l'importante érosion du solde migratoire constaté ces dernières années, qui préoccupe le monde économique.

Enquête sur les causes de départ de la Nouvelle-Calédonie

La CCI-NC et les acteurs économiques réunis sous la bannière de NC ÉCO, portent depuis fin 2020 la **nécessité d'inclure les enjeux économiques et sociaux dans les discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie**, conscients que ces paramètres sont déterminants dans la prospérité économique future du pays, indépendamment des choix statutaires qui pourraient être faits.

La Nouvelle-Calédonie connaît depuis quelques années des épisodes de départs successifs de résidents calédoniens. Bien que le nombre total de départs puisse faire l'objet de débats, la CCI a souhaité s'intéresser aux motivations, aux profils et aux causes de départ de certains de ces résidents et à en mesurer l'impact économique sur le territoire.

Le questionnaire élaboré par le groupe de travail citoyen 6 Sigma confié à l'institut Quidnovi, a mis en évidence **des résultats qui confortent les convictions et la vision portées par le consortium depuis sa création.**

En effet, les premières conclusions de cette enquête confirment que **l'incertitude politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie représente un frein pour beaucoup de Calédoniens ou personnes durablement installées sur le territoire.** Il existe une relation évidente de cause à effet entre le manque de perspectives et les départs de Nouvelle-Calédonie.

L'absence de sentiment d'appartenance à la Nouvelle-Calédonie constitue un facteur de découragement pour certains et un motif de départ pour d'autres.

La méthodologie

L'étude a été menée en deux phases. Une première phase quantitative menée auprès des ressortissants de la CCI, qui visait à identifier les personnes qui pouvaient connaître dans leur entourage des personnes ou familles ayant quitté le territoire. Lors de cette première phase, 1774 personnes ont accepté de répondre au questionnaire et de communiquer sur les intentions et les portraits des résidents partis de Nouvelle-Calédonie.

La seconde phase, qualitative, consistait à interroger de manière plus exhaustive les contacts communiqués en phase 1, c'est-à-dire les personnes ayant déjà quitté le territoire.

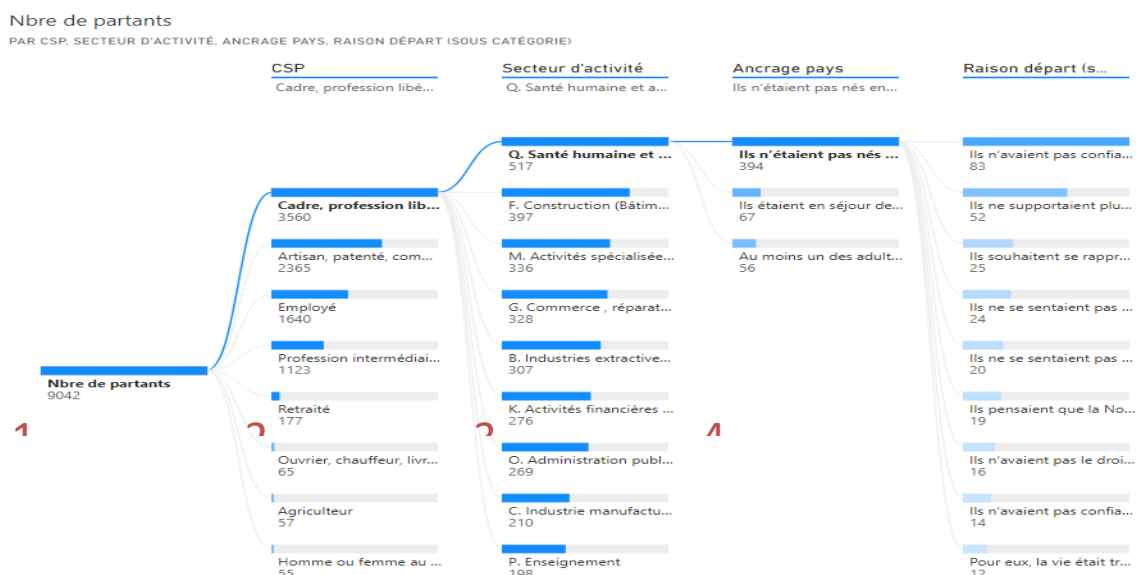
Les résultats analysés par le collectif citoyen 6 Sigma

Le groupe de travail 6 Sigma, constitué de membres bénévoles, issus de différents milieux professionnels, s'est concentré sur l'analyse des causes de départ définitif des Calédoniens, en utilisant des outils de la méthode 6 sigma couramment utilisée dans le monde industriel.

Cette approche méthodique a consisté, dans un premier temps, à élaborer un questionnaire. L'analyse des résultats de ce questionnaire, réalisée par le groupe de travail, a permis d'établir une classification des profils de départs qui donne une **photographie de ces départs, sur laquelle de futures actions pourront être appuyées pour enrayer ce phénomène.**

La méthode CART « Classification And Regression Trees » a permis d'établir l'influence de l'ensemble des facteurs analysés, et de les hiérarchiser : par catégorie socio-professionnelle, par secteur d'activité, par ancrage pays, et de visualiser la distribution des causes de départ. Cette méthode permet la production d'une **cartographie dynamique** : potentiellement, quelque 281 profils peuvent en être générés, comme autant de « zooms » hyper ciblés, en fonction des critères d'analyse retenus...

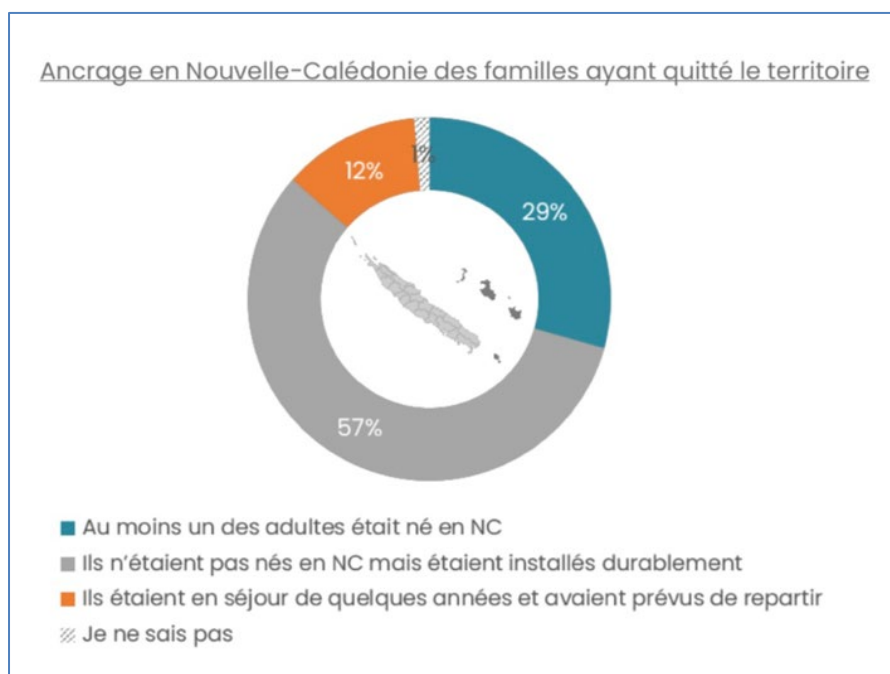
Exemple de hiérarchisation des raisons de départ pour les Cadres et professions libérales travaillant dans la santé, qui ne sont pas nés en Nouvelle-Calédonie mais y sont installées durablement :



Les résultats analysés par l'institut de sondage Quidnovi

39 % des répondants interrogés dans la phase 1 sont susceptibles de quitter la Nouvelle-Calédonie à court, moyen ou long terme (25 % dans les deux ans et 14 % quand ils seront à la retraite).

Les personnes qui se disent certaines de quitter le territoire résident pour 93 % d'entre elles dans le Grand-Nouméa (70 % résident à Nouméa).



Selon l'étude, 78 % des familles décrites dans la phase 1 ont quitté le territoire entre 2020 et 2023. La grande majorité était installée durablement (depuis 25 ans en moyenne) en Nouvelle-Calédonie et une partie d'entre elles comptait au moins un adulte né sur le territoire.

2/3 de ces familles n'envisagent pas de revenir en Nouvelle-Calédonie.

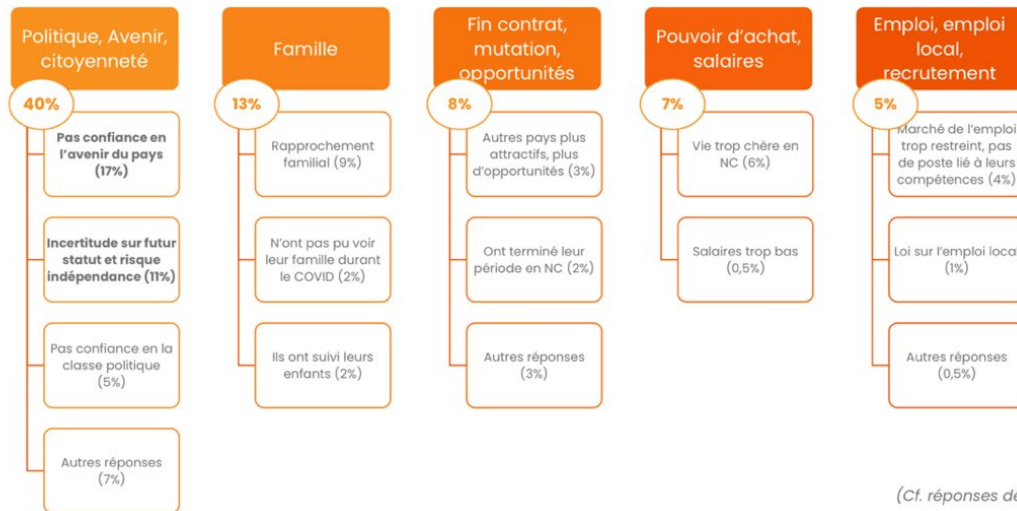
Ces personnes exerçaient toutes une activité professionnelle. On note néanmoins une présence plus marquée dans les **secteurs de la santé, du commerce et de la construction.** (voir aussi étude FPLS).

43 % des familles décrites comptabilisaient au moins un cadre et 25 % comptait au moins un travailleur indépendant. La perte ou l'absence de compétences en Nouvelle-Calédonie peuvent donc être exacerbées par ce phénomène de départs. Par ailleurs, 9 foyers sur 10 comptaient au moins une personne CSP+.

Le contexte politique et les incertitudes liées à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie constituent, sans surprise, les principaux motifs de départ, d'après 40 % des répondants.

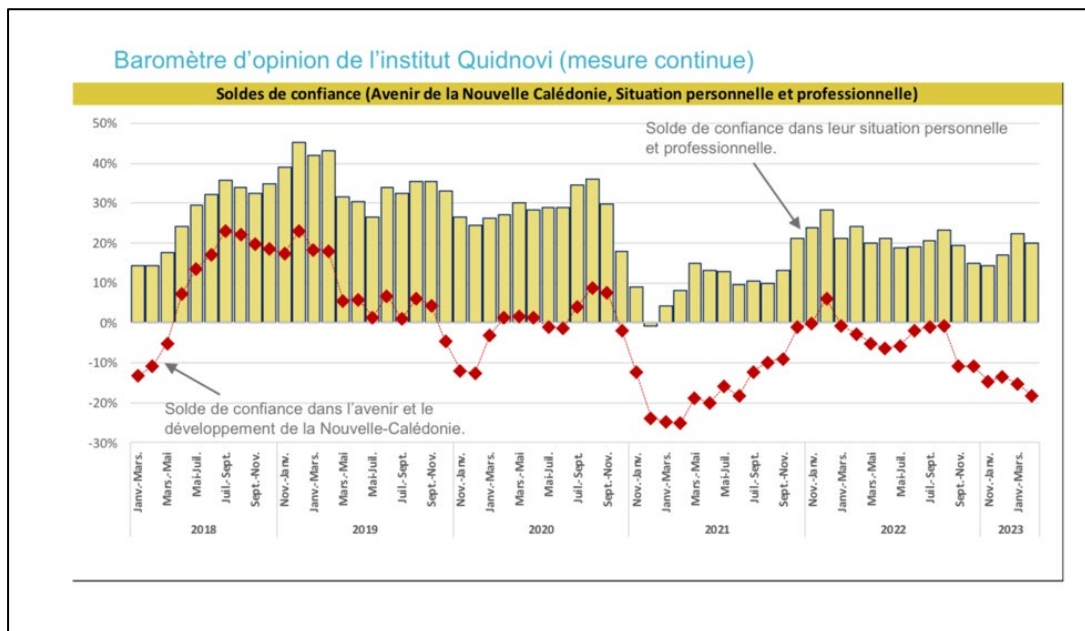
L'éloignement familial et l'emploi figurent aussi parmi les principales raisons.

Raisons détaillées de départ selon les thématiques principales exprimées



En conclusion de cette étude, les événements et les incertitudes politiques influencent significativement les horizons de départ. À ce sujet, le baromètre d'opinion de l'institut Quidnovi, arrêté fin avril 2022, montre que la confiance dans l'avenir et le développement de la Nouvelle-Calédonie se situe à un niveau proche de celui observé lors des événements postérieurs au 2^{ème} référendum. **Il n'est donc pas exclu, toujours selon l'étude, que le flux des départs soit toujours significatif aujourd'hui et dans les prochains mois.**

Les résultats de cette étude confortent l'impact que peut avoir l'incertitude institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie sur l'attractivité du territoire et sur l'économie locale.



Selon les statistiques de l'aéroport de la Tontouta, la Nouvelle-Calédonie aurait enregistré, sur la période 2019 – 2023, **10 044 départs nets** (dont l'impact économique est estimé à 25 milliards de francs), **auxquels s'ajoutent les 10 000 départs nets enregistrés par l'Issee-NC**, entre 2014 et 2019.

Enquête auprès des professionnels de la santé

La Fédération des Professionnels Libéraux de Santé a, de son côté, confié à l'institut Quidnovi la réalisation d'une étude **auprès des professionnels de la santé**, en septembre 2022.



Kinésithérapeute : 16% (54)
Médecin généraliste : 14% (49)
Dentiste : 14% (47)
Médecin spécialiste : 12% (40)
Orthophoniste : 10% (34)
Pharmacien(ne) : 8% (27)
Sage-femme : 7% (25)
Autres professions : 20% (67)

343 professionnels de la santé ont répondu : 85 % sur le Grand Nouméa et 15 % en brousse ou dans les îles Loyauté. 68 % des répondants relevaient de professions libérales, et 32 % étaient salariés (dont 78 % employés par le secteur public).

L'étude a sondé leur situation en Nouvelle-Calédonie et leurs anticipations, l'exercice quotidien de leur activité, le relationnel, leur connaissance des spécificités océaniques, l'importance perçue des évolutions proposées pour le système de soin, les difficultés rencontrées et les améliorations souhaitées...

Les principaux enseignements de cette étude

Les professionnels de santé étaient en septembre 2022 globalement satisfaits de leur situation et de leurs conditions de travail au quotidien (71 %), à l'exception des sage-femmes (52 % d'insatisfaction). Cependant, les libéraux déclaraient connaître de **grandes difficultés à se faire remplacer** (46 %) ou à **recruter du personnel qualifié** (36 %). Par ailleurs, les salariés déclaraient également que leur structure rencontre d'importantes difficultés à recruter du personnel (75 %).

À date, ces professionnels déclaraient avoir plus de chances de rester sur le territoire (57 %) que de partir (21%). **Toutefois, 8 % se sont déclarés certains de partir d'ici 2 ans.**

Les personnes qui souhaitent rester mettent d'abord en avant la qualité de vie (47 %), de meilleures conditions de travail (29 %) et le fait que l'entourage soit établi en Nouvelle-Calédonie (29 %).

A contrario, **ceux qui souhaitent partir regrettent l'instabilité politique (38 %), l'éloignement de leurs proches (33 %) et l'absence de vivre ensemble ou des tensions entre les communautés (23 %)**. À noter que la crise Covid peut avoir un impact sur la notion d'éloignement.

Les propositions d'évolution du système de soin calédonien sont considérées importantes par la quasi-totalité des personnes interrogées : **dématérialisation des échanges** (85 %), **création d'un système centralisé** (91 %), **création d'une union professionnelle de santé** (90 %), un **contrôle médical indépendant et confraternel** priorisant d'abord l'accompagnement (87 %), **une plus grande autonomie pour les professions prescrites** (89 %). La diversification des modes de rémunération est un concept moins appréhendé sur lequel 36 % des répondants ne se sont pas exprimés et où les avis étaient moins tranchés.

La santé : des faits et encore beaucoup de chantiers

Cette étude, menée pour la première fois dans ces proportions, a permis à la **Fédération des Professionnels Libéraux de Santé** de dresser un certain nombre de constats. Principalement : **un contexte administratif peu adapté, la nécessité de la création d'une union professionnelle de la santé, et des améliorations importantes à apporter au système d'information de la santé**. Des constats qui, pour la plupart, étaient déjà présents dans le débat des Assises de la Santé organisées en 2015 qui ont débouché sur le Plan Do Kamo. Patrice Gauthier, président de la Fédération des Professionnels Libéraux de santé, relève toutefois un fait nouveau : **les conditions économiques des professions de santé n'apparaissent plus si favorables en Nouvelle-Calédonie, en comparaison de l'Hexagone**.

Lors de la réalisation de l'enquête en septembre 2022, **8 % des répondants étaient certains de partir sous deux ans**. « *Particulièrement des médecins de spécialités, qu'on pourra alors considérer sinistrées* », s'inquiète le président de la FPLS. Depuis, une deuxième enquête réalisée en mars 2023 sur les cotisations sociales dans le cadre de la Commission Spéciale du RUAMM au Congrès, auprès de quelques 2 000 travailleurs indépendants, a fait état de **33 % des professionnels de santé qui se disaient prêts à quitter le territoire, si les conditions économiques changeaient** (il était alors question d'un taux unique de cotisation au RUAMM qui pourrait être déplafonné et atteindre 13,5 %).

Cette étude de septembre 2022 portant spécifiquement sur les professionnels libéraux de santé, a été présentée au chef de cabinet de Jean-François Carencu, ministre délégué aux Outre-mer, lors de son récent déplacement en Nouvelle-Calédonie en juin 2023. La FPLS a été reçue, et a pu faire part au ministre de ses préoccupations concernant notamment **un manque d'informations pour diriger le système de santé**, « *que l'État pourrait, peut-être, accompagner par du financement dans le cadre de l'Innovation ?* », s'interroge depuis la Fédération des professionnels libéraux de santé.

Selon les professionnels libéraux de santé en effet, la relative satisfaction globale ressortie de l'enquête quant à leur situation à l'instant T, ne doit pas occulter de réelles préoccupations quant à l'avenir de la santé publique calédonienne, indicateur fiable du niveau de développement d'un pays. Un ralentissement de ce développement, voire un coup d'arrêt, signerait celui des investissements sur la santé, qui eux-mêmes auraient des répercussions économiques fortes – en matière de disponibilité des personnes sur le marché de l'emploi, sur la croissance économique et le niveau de vie.

En ce sens, les professionnels libéraux de santé alertent sur la nécessité, toute photographie statistique mise de côté, de faire le choix politique de la santé et de rechercher vigoureusement les moyens qui lui permettront de s'adapter à un environnement économique qui a profondément changé, plutôt qu'à devoir l'obérer.

Autre point saillant de l'enquête, et amélioration portée par la FPLS : la **simplification de la gestion administrative de la santé**. Sur l'exemple Estonien, souvent cité en référence en matière de dématérialisation, la Fédération des professionnels de santé croit aux bénéfices d'un « numéro unique », pour simplifier le parcours de soin et la gestion du système d'information de la santé.

Des conséquences en cascade redoutées

Derrière les chiffres des départs – 7 400 ménages, soit 8 % des ménages, depuis 2019 selon l'institut Quidnovi – se pose la question des compétences afférentes aux chefs d'entreprises et cadres qui ont quitté la Nouvelle-Calédonie, qui ne sont pas forcément remplacés par de l'emploi local.

« *On assiste à une paupérisation de la population calédonienne* », analyse Stéphane Renaud, associé gérant de l'institut Quidnovi. Notant une corrélation parfaite entre les chiffres des départs et la situation du PIB, en dépit de la résilience de l'économie calédonienne qui entre 2020 et 2022, soutenue par les transactions immobilières, a maintenu un bon niveau de recettes, l'institut Quidnovi met en garde : « *un changement de logiciel est sûrement nécessaire rapidement, pour prendre le relais du développement des compétences locales qui était amené par certaines professions qualifiées à très qualifiées, qui ont désormais quitté le territoire.* »

Le profil des personnes qui ont quitté le territoire inquiète aussi : parmi eux, des gens installés durablement en Nouvelle-Calédonie, « *qui ne thésaurisaient pas mais dépensaient bel et bien ici... Qui finançaient donc l'économie mais aussi les dépenses publiques* », note encore Stéphane Renaud. Pour l'institut Quidnovi, le rythme des départs de ces « ménages contributifs » - tant de l'impôt qu'en termes sociaux, par la transmission de compétences – n'est pas soutenable.

Les résultats complets des études mentionnées, sont disponibles à la consultation.